

**FETES ET CEREMONIES
EN L'HONNEUR
DES DUCS DE SAVOIE
A NICE AU XVII^e SIECLE**

par Charles ASTRO

Nice, dès l'époque de la Renaissance, a été le théâtre d'importantes manifestations organisées en l'honneur du duc de Savoie, son souverain. Des cortèges fastueux en ont été décrits par les chroniqueurs, mais c'est à partir de la fin du XVI^e siècle que les archives nous permettent d'évaluer la place que ces cérémonies et fêtes tenaient aussi bien dans la vie municipale que dans la vie artistique niçoise.

Les venues et séjours du souverain ou d'un membre de sa famille, les événements aussi bien politiques que dynastiques ont été chaque fois le -prétexte à la mise en œuvre de moyens artistiques pour organiser le cadre d'une célébration du monarque et de son pouvoir, avec un mélange de sacré et de profane, de réjouissances publiques et de fêtes plus aristocratiques, reflets des manifestations officielles qui ont été le lot de toutes les villes de cour et capitales à l'époque baroque.

Nous ne prétendons pas, en quelques mots, donner une étude exhaustive de ce thème, entravée aussi par les lacunes des sources ; nous essaierons plus simplement de donner un aperçu typologique des fêtes et cérémonies, fonction des événements et circonstances considérées, de montrer leur incidence dans la vie de la communauté niçoise au travers de leur organisation et de leur déroulement ; enfin nous en évoquerons l'inspiration et le contenu artistique et idéologique.

Le XVI^e siècle est l'époque où Nice et sa place forte jouèrent un très grand rôle dans les Etats de la maison de Savoie, dont la politique expansionniste était mise à l'épreuve par l'antagonisme des rois de France et des Habsbourg, en particulier en Italie du nord.

En 1521, Nice fut choisie par le duc Charles III le Bon pour la célébration de ses noces avec l'infante Béatrice de Portugal, belle-sœur de Charles-Quint. Le mariage eut lieu en l'église Saint-Dominique ; un témoin oculaire, Revelli, a laissé la description du cortège, éblouissant, de la délégation portugaise ¹

Quinze années plus tard, en 1536, la famille ducale de Savoie dut se réfugier à Nice, qui restait une de ses rares possessions, le Piémont ayant été envahi par les troupes françaises. Le prince Emmanuel-Philibert y résida jusqu'en 154. Le désir du pape Paul III de rétablir la paix, lui fit choisir Nice pour négocier entre François Ier et Charles-Quint en juin 1538. Le Pape, établi dans le couvent de Sainte-Croix, vit séparément les deux ennemis. Le chroniqueur Jean Badat rapporté le cortège théâtral de François Ier rendant visite au Pape².

Emmanuel-Philibert épousa Marguerite de Valois en 1560 ; c'est Nice qu'il choisit pour faire son antre dans Ses Etats en sa compagnie. Son fils, Charles-Emmanuel Ier, suivit son exemple dans la même circonstance, d'autant plus que le voyage par mer qu'il fit au retour de ses noces avec l'infante Catherine d'Autriche à Saragosse, en 1585, l'obligeait à débarquer à Nice. Les Niçois, le 19 juin, assistèrent à l'entrée", très théâtralisée, sur les eaux de la Baie des Anges, de leur nouvelle et jeune souveraine, fille de Philippe II. Gioffredo nous donne une description du spectacle que constituait cette cérémonie ³. Sa conception fut sans doute l'œuvre du chevalier Louis d'Aglié qui, de 1585 à 1619, mit en scène les plus beaux ballets et carrousels de la cour de Turin, qui, d'ailleurs, fut l'ordonnateur du "ballet sur l'eau" donné à Turin après l'annonce de ce même mariage ducal ⁴. La galère de la duchesse fut accueillie par trois "monstres marins" portant un grand rocher sur leur dos orne d'herbes et de

¹ G.DOUBLET, *Le mariage du duc de Savoie, Charles II et de Béatrice de Portugal*, dans *Nice Historique*, 195, p.105 et suivantes.

² Chronique de Jean BADAT. Cf .aussi Victor E.MAIWEL, *Articles et Chroniques la Chronique de Jean Badat*, dans *Nice Historique*, 1914, p.77 et suivantes.

³ P.GIOFFREDO, *Storia delle Alpi Marittime*, colonnes 104 à 1611.

⁴ G.TANI, *Le comte d'Aglié et le Ballet de Cour en Italie*, dans *Les Fêtes de la Renaissance*; vol.I, pp.224, C.N.R.S. 1956.

coraux et deux grandes ailes sous lesquelles étaient cachés les rameurs... et un long cou qui bougeait en signe de révérence", les monstres étaient montés, l'un par Neptune, l'autre par Thétis et des sirènes et le troisième par un "beau jeune homme travesti" qui symbolisait Nice. Présentant les clefs de la ville... . Le dispositif installé pour servir de cadre à l'entrée proprement dite, représente un grand intérêt puisque repris Par la suite lors de la venue de Charles-Emmanuel Ier ou de ses enfants ; il s'agissait d'un "ponton" (longue passerelle de 256 pas de long orné de balustres (en terre cuite sur l'eau) et aboutissant à l'arc de triomphe dressé devant la porte de la Marine ¹ où eut lieu le rituel de la remise des clefs de la ville. L'ornementation, commandée sans doute aussi par la Cour, était l'œuvre d'Alexandre Ardeni, peintre de Charles-Emmanuel Ier.

Au XVII^e siècle, les mentions de cérémonies officielles sont assez fréquentes bien que peu d'évènements importants pour la politique du duché ou pour la dynastie de Savoie se soient déroulés à Nice.

Les plus nombreuses sont, bien entendu, les entrées : en fait, à l'exception du jeune duc François-Hyacinthe qui régna peu, tous les souverains du duché de Savoie vinrent à Nice au XVII^e siècle où les préoccupations relatives à leur politique extérieure les poussaient "à s'assurer des moyens de défense en cas d'invasion et exciter par sa présence l'amour des habitants... depuis la sommité des rochers jusqu'aux rivages maritimes" comme l'écrit Louis Durante à propos du duc Victor-Amédée II ⁶

Charles-Emmanuel Ier qui résida souvent à Nice entre 1590 et 1598, lors de ses interventions militaires en Provence pour le compte de la Ligue, y revint successivement en 1603, 1614 (à l'occasion de l'élection du Sénat) et en 1622. Ses trois premiers fils (dont le futur duc Victor-Amédée Ier) séjournèrent au moins deux fois à Nice en se rendant à la cour de Philippe III d'Espagne, leur oncle, auprès duquel ils parfaisaient leur éducation, ou bien en retournant à Turin, en 1606 et 1610 leur frère le prince cardinal Maurice accompagne son père à Nice en 1622.

Les archives demeurent muettes sur la venue de Victor-Amédée Ier à Nice en 1633 ; les deux principales entrées de la seconde moitié du siècle -celles de Charles-Emmanuel II en janvier 1666 et de Victor-Amédée II, accompagné d'Anne d'Orléans sa jeune épouse, en 1689- paraissent être les plus fastueuses de la période. Le cérémonial des entrées est resté sensiblement le même depuis la fin du XVI^e siècle au moins : le duc ou les princes sont accueillis par les personnalités locales devant l'arc triomphal exécuté pour la circonstance devant l'une des portes de la ville. Après la remise rituelle des clés, le cortège entre dans la ville et se rend à la cathédrale pour le Te Deum. Le séjour du souverain, de durée variable, était ensuite ponctuée de réjouissances publiques ou bien plus strictement aristocratiques dans les murs du palais ducal, mêlées à des cérémonies religieuses qui faisaient souvent partie du calendrier festif niçois comme la procession de la Fête-Dieu du 20 juin 1585 qui fut suivie par le duc et la duchesse de Savoie au lendemain de leur entrée, ou bien le Carnaval en 1614 pendant le séjour à Nice de Charles Emmanuel Ier.

Hormis le départ pour l'Espagne de la princesse Marie-Louise-Gabrielle (fille de Victor-Amédée II) qui épousa le roi Philippe V et vint à Nice pour s'embarquer en septembre 1701, aucun évènement important pour la dynastie n'eut lieu dans notre cité qui se contenta, comme d'autres villes piémontaises ou savoyardes de les célébrer dans des cérémonies religieuses (Te Deum pour les baptêmes princiers, les annonces de mariages et les mariages eux-mêmes Requiem pour les décès survenus dans la famille ducal ou les dynasties apparentées). A propos de ces évènements, il est intéressant de remarquer qu'invariablement ils donnaient lieu à deux manifestations : l'une spontanée dès l'annonce de la nouvelle (selon la circonstance éclatement de la liesse populaire, Te Deum et Requiem célébrés dans les églises

⁵ P.GIOFFREDO, Dp.cit., colonnes 1604 à 1611

⁶ L.DURANTE, Histoire de Nice, vol.II, pc.508-509.

par les soins du clergé ou des Corps constitués), l'autre officielle et plus décalée dans le temps (en particulier les rompes funèbres en l'honneur du souverain défunt). Les proclamations de la paix ont donné lieu à de semblables réjouissances publiques (la paix de Vervins en 1598, le traité de Turin en 1696 à la fin la guerre de la Ligue d'Augsbourg) dans ce cas, le Te Deum officiel suivit d'une semaine son annonce à la population niçoise.

La paix de 1642 entre la régente Christine de France et ses beaux-frères, mettant fin à la guerre civile qui ravageait le Duché, fut seule, au XVII^e siècle, le prétexte d'une nouvelle fête nautique, "Le Prince des Argonautes", dans la Baie des Anges, du 26 au 28 juillet, qui fit revivre les fastes de l'accueil de Catherine d'Autriche en 1585. Le séjour de Marie-Louise de Savoie donna lieu aussi à de nombreuses réjouissances, autour au palais ducal en particulier.

L'énumération des principales cérémonies et fêtes en l'honneur du duc de Savoie fait apparaître presque exclusivement des manifestations à caractère public se déroulant à l'extérieur de la résidence du souverain ; on est beaucoup moins au fait des "fêtes de Cour" qui eurent lieu sans doute au palais (banquets, spectacles ou ballets) ou des réjouissances offertes à l'aristocratie niçoise.

Une grande partie de la population a donc pu aussi bien admirer les cérémonies religieuses que les feux d'artifices et les spectacles nautiques de la Baie des Anges.

A l'exception de ces derniers, donnés à l'occasion d'avènements exceptionnels fêtes en conséquence et qui ont été dus à des initiatives proches de la Cour, c'est surtout le Corps de ville et le Conseil communal qui ont été les ordonnateurs de toutes ces pompes officielles. Le Conseil a dû assumer en grande partie les dépenses occasionnées, se préoccuper du protocole et coordonner (avec bien des difficultés) l'organisation des cérémonies avec le gouverneur, l'Évêque et le Chapitre cathédral et surtout avec les lettres, les ingénieurs et artistes réalisant leur ambiance par les décors architecturaux et ornements, la musique, les feux et illuminations, les salves d'artillerie, etc. .

La réception d'un messenger ou d'un courrier de la cour de Turin chez le gouverneur de Nice et du Comté, ou au palais communal même met en branle le même mécanisme : évocation de l'évènement à l'ordre du jour de la réunion du Conseil ou du "Colloque" ⁷, délégation aux syndics pour toutes décisions utiles et les prévisions de dépenses à faire. Parfois, la nouvelle annoncée par le Duc s'accompagne d'instructions pour les dispositions à prendre, en particulier pour l'accueil de sa suite et des souhaits pour la réussite de la réception par la Ville : Charles-Emmanuel Ter demande à la ville, pour l'arrivée de ses fils de Madrid, en 1606, de préparer un salve beau et bien réglée ⁸. Victor-Amédée II, en 1689, charge les syndics de pourvoir au logement des carrosses, des chevaux et des suisses qui font partie de son escorte ⁹.

Le gouvernement ducal aussi bien que le gouverneur de Nice prennent un grand intérêt à la bonne marche des préparatifs et à la réussite des fêtes, étant très préoccupés de leur éclat, assurance indispensable de leur prestige. Aussi interviennent-ils volontiers pour presser la ville d'accroître son effort : le gouverneur Antoine de Savoie ¹⁰ souhaite que le Conseil municipal fasse l'achat d'un baldaquin (dais d'étoffe précieuse porté par les syndics, sous lequel le Duc devait traverser la ville pendant les cortèges); celui-ci refuse d'abord ¹¹, puis se résout quelques jours après à le faire confectionner en "dentelle d'argent" ¹²

⁷ Conseil communal restreint réunissant dans l'intervalle des sessions du Conseil de ville.

⁸ Archives municipales de Nice, Aa 36, n14.

⁹ Idem BB 24, f°39.

¹⁰ Bâtard de Charles-Emmanuel I^{er}, gouverneur de Nice.

¹¹ Archives municipales de Nice, BB 21, f°58.

¹² idem BB 21, f°64.

Les problèmes sont surtout provoqués par le protocole, le Corps de ville est très pointilleux à ce sujet. La multiplication des hauts fonctionnaires ducaux au XVII^e siècle et l'érection du Sénat, Cour souveraine, en 1614 lui donnent beaucoup de craintes de perdre ses prérogatives, à savoir sa place dans les cortèges; devant le gouverneur, et dans les cérémonies religieuses de la cathédrale, dans le transept (alors que le banc du Sénat ne se trouve que dans la dernière travée de la nef!). Chaque cérémonie, depuis l'époque d'Emmanuel-Philibert, donne lieu à un conflit de préséance, les sénateurs étant toujours mis en cause par le Conseil municipal. L'un d'eux a d'ailleurs provoqué l'annulation de la pompe funèbre de Victor-Amédée I^{er} en 1638, alors que 300 livres avaient été dépensées pour le catafalque¹³. La venue de Charles-Emmanuel II a été précédée de tractations avec la Cour ducale "pour avoir le pas sur le Sénat" lors de l'entrée envisagée pour le 16 janvier¹⁴. Après le décès du Duc (12 juin 1675), la pompe funèbre faillit encore être compromise pour les mêmes raisons ; une procédure suivit, ponctuée d'incidents extrêmement pittoresques dans la cathédrale (les bancs de la ville et du Sénat changeant de place, tour à tour... dans la nuit) et surtout par les sommations de la régente Marie-Jeanne Baptiste de Savoie-Nemours pour que le service ait lieu. La cérémonie finit par se dérouler le 10 mai 1676¹⁵.

Le chapitre des dépenses somptuaires et autres afférant à ces événements est aussi très importante. En prévision des cérémonies, on pensait d'abord à "rafraîchir" la décoration des bâtiments publics se trouvant sur l'itinéraire du cortège (portes) ou visités par le souverain (palais communal) ; en 1689 on fait venir un portrait du jeune duc Victor-Amédée II de Turin pour en orner la salle du Conseil¹⁶ à l'occasion de son entrée. Ces circonstances exceptionnelles permettent de renouveler les costumes des syndics, les livrées de leurs valets et de trompette, les étendards etc.; la rémunération des musiciens (en 1639, 292 livres et 6 sous sont donnés aux fifres et tambours)¹⁷ Pour les salves et mortiers, aussi bien que pour les feux d'artifices, les soldats spécialisés dans cet art devaient dans doute prêter leur concours ; la comptabilité communale ne mentionne que les frais d'achat de poudre (notamment en 1666) ainsi que d'instruments de musique (tambours) mis à la disposition des sergents et caporaux¹⁸. Pour les cérémonies religieuses, le Conseil assume les frais du luminaire (torches et cires) récupère ensuite par le chapitre de la cathédrale. Une mention doit être faite aux cadeaux (en nature et en espèces) offerts aux visiteurs illustres : pour les premiers des fleurs, des fruits, des parfums, pour les seconds (plus rarement) une somme de 9000 livres consentie par le Conseil à Charles-Emmanuel II en 1666, vu que depuis plus de trente ans, Nice n'avait plus reçu la visite du "Real Padrono"¹⁹. En ce qui concerne les fastes "périssables", malgré leur qualité, la ville engage des dépenses assez importantes sans beaucoup de récriminations, rejetant assez rarement les suggestions du gouverneur (en 1666 refuse les feux d'artifices pour la naissance du prince Victor-Amédée, étant donné qu'il n'y en avait pas eu lors de la naissance du prince François-Hyacinthe en 1632, dans une époque, il faut le dire, moins propice à ce genre de luxe)²⁰.

La confection du cadre des cérémonies auquel collaboraient les ingénieurs, artistes-peintres et parfois les sculpteurs, supposait évidemment les plus grands frais d'autant plus que leur luxe était tout provisoire. Comme à Paris en de semblables circonstances, certains matériaux étaient récupérés pour être vendus aux enchères, en particulier les bois composant les châssis du décor architectural des entrées ou des pompes funèbres. Certains matériaux de

¹³ Archives municipales de Nice, BB 21, f° 54.

¹⁴ Idem AA 37, n°6.

¹⁵ AA 37, n°8 BB 21, f 396, 162 r, 184 r, 213r 216 r, 220, 223 r, 232 et 233 r, 241 r, 249, 250.

¹⁶ J .BRES, *Note d'Archivio* , p.37 et 148. (17) J.BRES, op.cit., p.148.

¹⁷ J .BRES op cit., p 148.

¹⁸ archives municipales de Nice BB 21, f° 54

¹⁹ idem BB 21, f° 53r, 57.

²⁰ idem BB 21, f° 154.

la pompe funèbre de Charles-Emmanuel II ne s'étant pas vendus et se dégradant, le Conseil décida de les distribuer gratuitement aux pauvres pour qu'ils prient pour le repos de l'âme de Son Altesse ²¹. Pour la pompe funèbre de Victor-Amédée Ier en 1638, le catafalque avait coûté près de 300 livres ; l'entrée de Victor-Amédée II en 1689, pour le seul arc triomphal, coûta près de 400 livres. La pompe funèbre de Charles-Emmanuel II avait nécessité 1500 livres et, plus alors que dans les mêmes années, le Conseil général des vigueries du comté de Nice avait consenti un donatif de 50.000 livres par an.

Si, dans l'ensemble de ces fêtes et cérémonies diverses, nous remarquons, comme nous l'avons souligné par ailleurs; une nette prédominance de manifestations publiques, nous pouvons considérer grâce à leur répétition les lieux privilégiés de l'espace urbain niçois qui leur servaient de cadre.

Pour les entrées, les deux portes alternativement utilisées, selon que le souverain débarquait directement Nice ou bien arrivait par la route de Turin ou de Villefranche, étaient la porte de la Marine et la porte Pairolière. La première, par son emplacement privilégié sur le front de mer, se prêtait, comme nous l'avons vu pour l'entrée de 1585, aux arrivées spectaculaires. La porte Pairolière servit de cadre à l'entrée de 1666 et à celle de 1689 entre autres ; à l'occasion de cette dernière, les terrains privés qui la précédaient au Camas Sotran furent provisoirement aménagés en "une place" dont on ne nous précise pas si un décor architectural (façades) y avait servi de toile de fond ²². Nous pouvons peut-être entrevoir ici les débuts de l'histoire de l'actuelle place Garibaldi, tracée près d'un siècle plus tard à cet endroit. Joignant ces deux portes, la rue Droite, qui fut pavée "pour l'honneur de la Ville" lors de l'entrée de Charles-Emmanuel Ier et Catherine d'Autriche ²³ était dans le voisinage immédiat des édifices abritant les cérémonies officielles : palais communal, cathédrale, palais ducal. Ce dernier, par sa situation à proximité des remparts du front de mer, précédé de ce côté par le jardin et par le "Palco", constituait par ses abords, un endroit très favorable à certaines réjouissances dont on ne se priva pas (bals, feux d'artifices, etc.), notamment à l'occasion du séjour de la princesse Marie-Louise en 1701. La mer d'autre part, qu'il s'agisse de la Baie de Lympia ou de la Baie des Anges, était, tout au moins depuis le mariage de Charles Emmanuel Ier en 1595, destinée aux régates, joutes nautiques et même à des spectacles pour lesquels les vagues suppléaient aux "machines". Le cadre des fêtes officielles débordait donc ici aussi, nécessairement, des murs de la ville.

Le succès des fêtes et cérémonies célébrant le monarque vient de l'éclat que leur a conféré la participation des arts en chaque circonstance dans un but unique. Erudits et lettrés fournissant en fonction de l'évènement thèmes et idées ont collaboré avec les ingénieurs, architectes, peintres, sculpteurs, musiciens et artificiers qui ont créé le cadre et l'ambiance de fastes éphémères.

Les fêtes du XVI^e siècle durent en grande partie leur réalisation aux ordonnateurs de la cour de Savoie, comme nous l'avons déjà souligné et ainsi que l'exigeaient, sans aucun doute, les circonstances.

Au XVII^e siècle au contraire leur préparation a été conçue sur place, les archives donnant de nombreuses références aux ingénieurs et artistes locaux: l'arc de triomphe de 1666 a été réalisé par l'ingénieur niçois Jean-Gaspard Balduino, qui était également peintre ²⁴ et qui fut assisté de huit peintres travaillant à Nice (dont Laurent Gastaldi ancien peintre du prince Honoré II de Monaco) ; en 1689, le dessin de l'entrée fut projeté par Gabriel Vaggione, le décor en fut réalisé par le sculpteur Gaspard Oliva et près de vingt peintres dont Jean-Baptiste

²² Archives municipales de Nice, BB 24, f° 206.

²³ idem BB 3, e 141r.

²⁴ G.DOUBLET, *Les peintres niçois, Jean-Gaspard Balduino et son fils Bernardin* dans *Armanac Nissart*, 1922, pp. 28 - 38

Passadesco et plusieurs artistes venus à cet effet de Menton²⁵ La décoration de la porte principale et de l'intérieur de la cathédrale, ainsi que la réalisation du catafalque de la pompe funèbre de Charles-Emmanuel II est due à une équipe semblable. Le dessin préparatoire fut donné par l'ingénieur Barthélemy Battista²⁶; quatorze artistes y travaillèrent, dont les peintres niçois Antoine-François Rocca, son frère Jean-Baptiste et Laurent Gastaldi qui peignit les figures des ducs de Savoie devant les piliers du cati de la nef, La relation de cette cérémonie par le père Camille-Marie Audiberti, jésuite, est illustrée de trois gravures, réalisées d'après le dessin de Battista et nous permet d'apprécier complètement son importance, étant la seule parvenue jusqu'à nous. Georges Doublet attribuait à Jean-Gaspard Balduino la "machine" du feu d'artifice tire sur le Palco en janvier 1666²⁷ et le "théâtre sur l'eau- (combat naval costuma), "le Prince des Argonautes", donné en l'honneur du prince Maurice de Savoie et de la fin de la guerre civile, en 1642. Il se pourrait que ce spectacle nautique ait été monté par le comte Philippe d'Aglié, maître des ballets de la Cour et ami de la régente Christine, "Madame Royale". Il est indéniable que le rôle de place-forte de Nice lui a permis un recours facile aux ingénieurs architectes tout comme aux artificiers et même aux musiciens qui ont assuré l'animation lors de ces réjouissances.

Par ailleurs, les intervenants pour la partie éloquence et poésie sent surtout des religieux. En première place, les pères du collège des Jésuites auxquels on fait souvent allusion. Ils ont composé aussi bien des oraisons funèbres, comme le père Audiberti, que des poèmes (odes, épigrammes) récités en l'honneur du souverain (celui du père Robions lors du Te Deum célébrant le retour de la Paix en 1696 ; l'archiprêtre Raiberti composa l'ode à la princesse Marie-Louise en 1701²⁸. Les inscriptions figurant dans les médaillons ou les cartouches des architectures peintes en trompe l'œil des arcs-triomphaux ou pompes funèbres leur sont également dues. D'autres écrivirent des chansons comme celle chantée par les poissonnières niçoises en l'honneur de la princesse Marie-Louise et peut-être montrent-ils aussi des ballets.

Les manifestations officielles, cortèges d'Entrées ou bien spectacles publics qui se sont déroulés à Nice au XVIII^e siècle, offrent un rapprochement assez aisé avec les fastes connus des cours et des villes de l'Europe des monarchies. Arts plastiques, poésie et musique, traditions festives locales se mêlent intimement dans le double souci d'exalter et de plaire, aussi bien au souverain qui est honoré qu'à la population qui participe aux cérémonies et fêtes.

Les historiens de la Renaissance et de l'Humanisme ont insisté sur les emprunts faits à l'Antiquité pour exalter le Prince, qu'il s'agisse de thèmes de la mythologie gréco-romaine, d'allusions à l'histoire romaine et en particulier aux triomphes de la Rome impériale auxquels se réfère en premier lieu l'architecture des entrées et de certaines pompes funèbres.

En 1585, Nice accueille la jeune duchesse sur la mer devant la vieille cité, entourée par des monstres fabuleux montrés par Neptune et Thétis qui président l'entrée des souverains dans leurs États.

Le combat naval théâtralisé du "Prince des Argonautes", en juillet 1612, utilise un thème mis à la mode par les fêtes de la cour du duc de Bourgogne (Banquet du Faisan à Lille en 1454 faisant allusion à l'ordre de la Toison d'Or fondé par Philippe-le-Bon en 1429), repris dans plusieurs entrées de Charles-quiné à Londres, Florence et Anvers et même dans la parade funèbre de Bruxelles en 1558, puis dans de nombreuses fêtes de cour dans toute l'Europe, le thème des Argonautes convenait parfaitement aux joutes navales et ballets sur l'eau²⁹. A Nice

²⁵ J.BRES, Note *d'Archivio*, p.48.

²⁶ Camille -Maria AUDIBERTI, *Il Camielio Ardente*, p.19.

²⁷ "Une colombe enflammée partit du Palais ducal, suivit un câble de métal et vint allumer une tour érigée sur le Palco, surmontée d'un ange sonnante de la trompette", G.DOUBLET, op.cit., pp.36.

²⁸ V.EMMANUEL, *Articles et Chroniques Noces princières à Nice en 1701* dans *Nice Historique*, 1914., p.89.

²⁹ *Les Fêtes de la Renaissance, vol.II* pp.175,288,354,423,446,454,459,471.

ce combat mettait en scène deux flottes de navires multicolores", celles de Jasori et d'Ulysse, montées l'une par les marins niçois l'autre par des marins villefranchois. Le combat aurait été réglé par ce que l'on savait de la bataille de Lépante (des navires niçois y avaient d'ailleurs participé) mais l'apparition d'un navire où trône Neptune, "le Temple de la Paix", est le signal de l'arrêt du combat, une néréide récite des vers en l'honneur de la princesse Louise, fiancée du prince Maurice...³⁰. Ici, la mythologie fournit le sujet d'un spectacle mais sert aussi de "masque" pour évoquer des événements récents (la guerre civile des "Madamistes" et "Cardinalistes" et la paix qui vient d'Ure conclue avec, entre autres, la clause heureuse du mariage du prince-cardinal avec sa nièce).

Les entrées se réfèrent à l'histoire de la Rome impériale avec la généralisation de l'arc de triomphe dont on ne sait s'il parut à Nice avant l'entrée de 1585 (en 1560 la porte de la Marine avait seulement été agrémentée de peintures³¹. Chaque fois l'arc triomphal paraît orné de statues de Vertus et chargé de médaillons et cartouches où figurent des devises louant le duc de Savoie, ses victoires et son bon gouvernement. La pompe funèbre de Charles--Emmanuel II accorde moins de place aux allusions mythologiques, elle se réclame surtout de l'histoire romaine et à ce sujet le père Camille Audiberti donne de très utiles précisions sur les emprunts qu'il y a faits dont le choix du titre "Campidoglio Ardente" (Capitole Ardent), titre de triomphes car il en était ainsi pour les consuls et empereurs romains -"même faste pour un Héros qui -rivant est conduit au Capitole et mort au Sépulcre"-, c'est pourquoi au terme de "chapelle" il a préféré celui de "Capitole"³². Il donne de nombreuses références aux auteurs de l'Antiquité -Strabon, Suétone, Virgile, Aristote, César, Cicéron. Sénèque-, a des écrits religieux -saint Augustin-, ainsi qu'aux chroniques Di: il a puisé l'histoire des princes de la maison de Savoie parmi les plus glorieux, ceux dont les "effigies" avaient été peintes sur le décor établi devant les piliers de la nef de la cathédrale. Le catafalque, par son architecture, répète les "arcs triomphaux" et "pyramides à trophées" Au dire du père Audiberti, c'est un théâtre pour des spectacles de triomphe³³

D'autres figures les Vertus cardinales, les Quatre parties du Monde recevant la nouvelle de la mort du Duc par une Renommée, les Quatre Eléments qui font de l'homme un héros (industrie, nature, valeur, fortune) la gloire et l'immortalité, étaient régulièrement présentes dans les pompes royales baroques.

La valeur documentaire de la relation de cette pompe funèbre nous permet d'apprécier l'excellent résumé qu'elle nous offre des cérémonies officielles du XVIIe, aussi bien dans le résultat de la réalisation plastique que par son contenu et son but apparent.

L'ensemble des manifestations officielles niçoises de ce siècle présente beaucoup de caractères communs avec celles qui se sont produites autour de l'institution monarchique en Europe, depuis l'époque de la Renaissance.

³⁰ G.DOUBLET, op.cit., p.30.

³¹ G.DOUBLET, *Soggiorni di sonvrani Sabaudi à Nizza Karittime*, extrait de la revue *Fert*, 1929, VIII, p.15.

³² Camille Marie AUDIBERTI, op.cit., pp.13-16

³³ Camille Marie AUDIBERTI, op.cit., p.20.

ILLUSTRATIONS

(Commentaire)

Pompe funèbre de Charles-Emmanuel 7I. 10 mai 1676.

I.- ARC de TRIOMPHE élevé devant la porte principale de la cathédrale Sainte-Réparate.

Les figures allégoriques représentent : sur le soubassement de l'arc, les deux vieillards symbolisent le Var et le Paillon se lamentant sur la disparition du duc de Savoie ;

- les quatre figures féminines entourant le fronton sont les quatre villes chefs-lieux de viguerie du comté de Nice et de la principauté d'Oneglia, Sospel, Puget-Théniers, Barcelonnette, Oneglia : la statue au sommet représente la ville de Nice.

II.- LE CATAFALQUE

Vaste composition architecturale élevée à la croisée du transept de la cathédrale -sa hauteur atteint la corniche inférieure du tambour de la coupole et mêlant l'arc triomphal à la pyramide cantonnés par des "flèches" de style baroque.

Outre le luminaire, l'ornementation est constituée par des trophées, des aigles (armes de la ville) et balustrades.

Les statues sont celles des Vertus cardinales, des quatre parties du monde, des Qualités "qui font le héros", etc.

Les quatre statues des ducs de Savoie qui ont porté le nom de Charles (Charles Ier, Charles II, Charles III et Charles-Emmanuel Ier) ne sont pas visibles ici.

Le duc Charles-Emmanuel II est représenté au sommet du catafalque, "à cheval sur l'aigle niçois", *capriccio degl'ingegneri... deva segno di cosi andar fino al cielo* (fantaisie des ingénieurs... donnait comme l'impression d'aller au ciel).

- **DECORATION** de l'un des côtés de la nef de la cathédrale.

Une architecture peinte en trompe-l'œil a été plaquée sur celle de la nef. Les pilastres sont consacrés à l'histoire de la dynastie de Savoie : des statues représentent les Princes qui se sont rendus célèbres par leurs exploits militaires, des trophées les surmontent ainsi que les armes des villes et contrées qu'ils ont conquises (au-dessus de la balustrade, au sommet).

Les intervalles portent des cartouches baroques où se lisent des inscriptions de louanges en l'honneur du Duc défunt.



